

**Rénovation de l'agence postale** : La Commission de Présence Postale et Territoriale réunie le 12 juin a émis un avis favorable concernant le projet de rénovation de notre agence postale. Elle finance l'intégralité des travaux qui seront effectués par l'entreprise Grémy.

**Arnaque sur internet** : Les services de gendarmerie constatent une recrudescence de ce type de délits. Lorsqu'un message paraît douteux, ne répondez pas, ne cliquez sur aucun lien y compris celui censé permettre de se désabonner, n'ouvrez aucune pièce jointe et ne remplissez aucun formulaire. Aucun organisme légal ne demande de lui communiquer des informations personnelles. En cas de doute, contactez l'organisme censé vous avoir envoyé l'e-mail par téléphone pour vérification. Signalez l'e-mail sur la plateforme gouvernementale « [internet-signalement.gouv.fr](http://internet-signalement.gouv.fr) ». Supprimez-le et videz la corbeille.



**Pour mémoire** : si vous vous absentez quelques jours, n'oubliez pas de le signaler dans le cadre de la procédure « tranquillité vacances ». Formulaire disponible à la mairie. Ou directement à la gendarmerie.



**A venir :**

- Une nouvelle enquête de recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.
- Les travaux de réfection du pont de Pont-sur-Yonne devraient débuter à la mi-janvier, pour une durée de un an : des déviations seront mises en place et une réunion publique pour faire le point sur cette affaire est prévue pour novembre.